

**Quatrième Conférence des Hautes parties contractantes chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination**

19 septembre 2011

Français

Original: anglais

Genève, 14-25 novembre 2011

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

**Ordre du jour provisoire**

**Présenté sur recommandation du Groupe d'experts gouvernementaux des Hautes Parties contractantes à la Convention**

1. Ouverture de la quatrième Conférence d'examen.
2. Confirmation de la désignation du Président.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du règlement intérieur.
5. Confirmation de la nomination du Secrétaire général de la Conférence.
6. Organisation des travaux, y compris ceux des organes subsidiaires de la Conférence.
7. Élection des vice-présidents de la Conférence d'examen, ainsi que des présidents et vice-présidents des grandes commissions, du Comité de rédaction et de la Commission de vérification des pouvoirs.
8. Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs.
9. Présentation du rapport du Groupe d'experts gouvernementaux<sup>1</sup>.
10. Échange de vues général.
11. Examen de la portée et du fonctionnement de la Convention et des Protocoles y annexés.
12. Examen de toute proposition concernant la Convention et les Protocoles existants.
13. Examen de propositions concernant des protocoles additionnels à la Convention.
14. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
15. Rapports des grandes commissions.
16. Rapport du Comité de rédaction.
17. Questions diverses.
18. Examen et adoption des documents finals.

---

<sup>1</sup> Faisant fonction de Comité préparatoire.